

C'EST À VICHY

N° 115
OCTOBRE 2020

Supplément

AGENDA

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

2020

2 RETOUR EN IMAGES



EDF AQUA CHALLENGE - Les 29 et 30 août derniers, Vichy a accueilli pour la première fois une étape de l'EDF Aqua Challenge. Une compétition organisée dans différentes villes de France en partenariat avec la Fédération Française de Natation (FFN). Cette course en milieu naturel a permis aux amateurs comme aux nageurs confirmés de se mesurer sur trois distances.



FORUM DES ASSOCIATIONS - 140 associations dont 40 clubs sportifs étaient présents le 12 septembre au Palais des Congrès pour présenter leur activité. L'occasion de découvrir la diversité de l'offre associative avec, au programme, animations, démonstrations et initiations.



VICHY MON ÉTÉ - Près de 33.000 visiteurs ont afflué dans la cité thermale pendant la saison pour profiter d'une offre touristique riche d'activités, d'animations culturelles et sportives dans l'ensemble du territoire.



Infos services

- **SERVICE URBANISME** : Afin de vous réserver le meilleur accueil, et éviter les files d'attente, nous vous invitons à **prendre rendez vous en ligne**, avant de vous présenter à la Maison de l'habitat pour toutes demandes de renseignements ou dépôts de dossiers.
www.ville-vichy.fr/urbanisme, le service est situé à la Maison de l'Habitat, 1 place Charles-de-Gaulle.
- **MUTUELLE COMMUNALE** : Pour que tous les Vichyssois puissent bénéficier d'une mutuelle, la Ville de Vichy propose une solution santé responsable et solidaire avec «La Mutuelle Communale». Pour en bénéficier, aucune condition d'âge n'est requise, elle est ouverte à tous les habitants, notamment aux jeunes sans emploi, seniors, professions libérales, commerçants, chômeurs, intérimaires, à certains salariés en CDD ou à multi employeurs ou même en CDI à temps partiel. Plus d'informations sur www.ville-vichy.fr/mutuelle

Infos pratiques

► DON DU SANG

Jeudi 12 novembre, 15h30, Salle des fêtes. Collecte organisée par l'Établissement français du sang.
Renseignements : 04 72 71 17 00 ou 06 61 58 09 40, nathalie.michel@efs.sante.fr

► **VISITES DE QUARTIER 2020** : Stationnement, habitat, patrimoine, travaux en ville, incivilités... Chaque automne, le Maire, les élus et les agents des Services techniques vont dans chaque quartier à la rencontre des habitants. Retrouvez le rendez-vous de votre quartier dans l'agenda (page 15) et sur www.ville-vichy.fr/quartiers/visites-et-reunions

ÉDITO



Frédéric AGUILERA

*Maire de Vichy**Président de Vichy Communauté**1^{er} Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier*

Des milliers de visiteurs sont venus cet été découvrir notre cité thermale qui, sans renier son identité, se réinvente sans cesse. Entre animations, culture, sports et patrimoine, la «Reine des Villes d'Eaux» a pétillé à travers un été iconique, lumineux, élégant et inspirant. Une douceur de vivre qui se prolonge jusqu'à fin octobre, le temps de l'été indien, avec un programme d'animations dense.

Avec l'automne sonne aussi l'heure de la rentrée et, avec elle, ses bonnes résolutions !

Les petits Vichyssois ont repris le chemin de l'école. Je tiens à remercier les enseignants, les agents communaux, les parents d'élèves et les enfants pour la patience dont ils font preuve dans le contexte sanitaire actuel. À l'école Georges-Méchin, les élèves profitent maintenant d'une école toute neuve, achevant ainsi le vaste chantier de rénovation avec près de 12 millions d'euros consacrés aux écoles ces dernières années. Je souhaite une belle année scolaire à tous les écoliers.

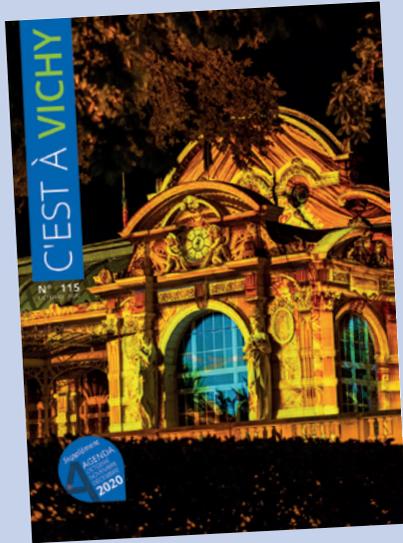
Une rentrée studieuse pour la majorité municipale qui va décliner notre feuille de route. Parmi les projets, figure le programme de «restauration du Parc des Sources et de rénovation de ses abords» qui lance ainsi le grand chantier pour la Renaissance du cœur thermal. Une restauration nécessaire pour le périmètre identifié comme le «cœur du bien» de notre candidature UNESCO. Assurer la conservation du patrimoine est un engagement collectif dans lequel la Ville est secondée

par de multiples initiatives privées. Pour accompagner les particuliers qui ont la volonté de revivifier, préserver et valoriser le bâti ancien, les services de la Ville viennent d'éditer des fiches de bonnes pratiques et de bons usages.

Une rentrée dynamique pour le centre-ville dont le cœur bat au rythme de son tissu commercial. Primée en 2019 dans le palmarès PROCOS qui met en valeur les meilleures pratiques en France et souligne la réduction notable de la vacance commerciale, Vichy voit arriver l'ouverture de près de 20 nouveaux commerces dans les prochaines semaines. Je tiens à leur souhaiter le plein succès pour l'ensemble de leurs projets. Bienvenue à eux !

Une rentrée sportive, à l'horizon de Paris 2024, pour le territoire qui accueillera l'organisation des «GLOBAL GAMES 2023». Avec cette compétition mondiale, Vichy confirme son excellence sportive, notamment dans le domaine du handisport et du sport adapté. En effet, après l'Académie privée Philippe Croizon qui entraîne les jeunes espoirs de la Natation Handisport, le CREPS Auvergne Rhône Alpes / Vichy accueille également le Pôle France de Natation Sport Adapté. Des conditions d'entraînement optimales qui font du territoire le lieu de toutes les performances pour ces jeunes athlètes.

Une rentrée foisonnante, témoignage d'une Reine rayonnante en toutes saisons, pendant lesquelles la prudence reste de mise ! ■



N°115 - OCTOBRE 2020

22.000 exemplaires

Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X

Directeur de publication
Sébastien Delamare

Conception et rédaction
Direction de la Communication

Imprimerie
Decombat



Crédits photos

Vichy Destinations
Cindy Michaud
Global Games 2019
Geoffroy Wahlen / FFSA
Bernard Richebé
Charles Fréger
Laure Boyer
Amélie Millet
Cédric Carmié
Laurence Plancke
epictura.fr
DR

C'EST À VICHY
MAIRIE DE VICHY
B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX
+33 (0)4 70 30 17 17
www.ville-vichy.fr
webmaster@ville-vichy.fr



@VilleDeVichy

DES PROJETS DA

Avec l'automne sonne l'heure de la rentrée. L'occasion de faire le point sur les nouveautés dans les services, durable en passant par la musique, les petits Vichyssois ont les clés en mains pour construire leur ville dans



«Deux et deux quatre, Quatre et quatre huit, Huit et huit font seize. Répétez ! dit le maître», comme une ritournelle de Jacques Prévert ou comme la cloche qui sonne dans les cours de récré, plus de 1900 petits Vichyssois (724 maternelles et 1188 primaires) ont garni leur cartable et repris le chemin de l'école.

AUX URNES JEUNES CITOYENS !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Pour faire participer les écoliers vichyssois à la vie de leur commune, la Ville de Vichy a décidé, en 2018, de créer un **Conseil municipal des Jeunes**. Au total, **28 élus** (respectant la parité filles-garçons) des sept écoles élémentaires publiques et privées (Sévigné, Georges-Méchin, Paul-Bert, Jacques-Laurent et Pierre-Coulon, Notre Dame de Lourdes et Jeanne d'Arc) sont répartis en commission pour penser LEUR ville.

Instance de réflexion et espace d'échanges, le conseil municipal des jeunes développe le sens civique des enfants, et leur permet de découvrir le fonctionnement et les missions d'une commune, de proposer des actions ou de mener à bien des projets.

Un premier mandat installé depuis le 21 janvier 2019 s'achève et de **nouvelles élections vont avoir lieu le jeudi 15 octobre**.

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes décidera de la poursuite de certains projets non aboutis en raison de la crise sanitaire et feront également de nouvelles propositions.



«VILLE AMIE DES ENFANTS»

Le Conseil Municipal a délibéré le 21 septembre en faveur de la candidature de la Ville pour l'obtention du titre UNICEF «Ville Amie des Enfants».

Créé il y a 18 ans en collaboration avec l'association des Maires de France (AMF), ce titre promeut les droits de l'enfant et son application par la communauté. Très réglementé, il est attribué pour une mandature et concerne les enfants de 0 à 18 ans.

Cinq engagements sont préconisés pour le mandat 2020-2026 :

«Une Ville amie des enfants ...

- ✓ 1 - Assure le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité ;
- ✓ 2 - Affirme sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité ;
- ✓ 3 - Permet et propose un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune de son territoire ;
- ✓ 4 - Développe, promeut, valorise et prend en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune ;
- ✓ 5 - Noue un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.»

Chacun de ces engagements donne lieu à des recommandations pour lesquelles la Ville doit s'engager à mettre en place des actions et faire vivre ses dispositifs. Le second recommande, par exemple, de participer à l'égalité filles-garçons.

À Vichy, un premier comité de pilotage a eu lieu en août et le plan d'action municipal est en cours d'élaboration pour être auditionné par une commission d'attribution avec le projet d'**obtenir le titre début 2021**. Au-delà de nouvelles propositions, beaucoup de dispositifs sont déjà existants dans la cité thermale à l'image du «**Conseil Municipal des Jeunes**», espace d'apprentissage de la citoyenneté, d'expression et de participation à la vie de la cité. Ce titre permettra, aussi, de promouvoir son action.

NS LE CARTABLE

sur les projets et les actualités liées à la jeunesse à Vichy. De l'expression citoyenne au développement des conditions de travail idéales.

GEORGES MÉCHIN, UNE ÉCOLE TOUTE NEUVE !

Odeur de peinture fraîche, huisseries modernes... Depuis la rentrée, les 175 élèves de l'école Georges-Méchin profitent d'un établissement flambant neuf après des travaux de rénovation. Avec deux gymnases, un restaurant scolaire plus grand, de nouvelles salles spécialisées (*art, bibliothèque, sciences, musique*) et une cour de récréation imaginée en collaboration avec les enseignants, les parents, les

services des espaces verts et des sports. Maternelle Lyautey en 2013, Sévigné-Lafaye en 2019, Georges-Méchin cette année, c'est avec près de 12 millions d'euros consacrés aux écoles ces dernières années que la Ville met tout en œuvre pour offrir aux petits Vichyssois les meilleures conditions d'étude et de vie à l'école et aux enseignants un environnement de travail agréable ■



COÛT DES ÉTUDES ET TRAVAUX

- École Georges-Méchin : 4 204 925 €
- Écoles Sévigné-Lafaye : 5 212 293 €
- École maternelle Lyautey 1 607 914 €

SERVICES À L'ÉCOLE

Garderie : l'école ferme à 19h !

Depuis le 1^{er} septembre 2020, pour répondre aux besoins des parents qui exercent une activité professionnelle, un accueil du soir est mis en place jusqu'à 19h. L'accueil se déroule dans l'école élémentaire la plus proche excepté pour la maternelle Lyautey où l'accueil se fait dans l'enceinte même de l'établissement.

Depuis la rentrée, 14 enfants fréquentent ce nouveau dispositif et 40 autres devraient prochainement être inscrits.

Bio, circuit court et zéro déchet : l'objectif des cantines

La démarche éco-responsable des écoles de la Ville passe aussi par la cantine. Livrées par la société ELIOR, dans toutes les cantines 50% des produits sont désormais Bio sous signe officiel de qualité (*Label Rouge*) ou issus de l'agriculture locale. Elles développent également les mesures pour réduire les déchets et le gaspillage alimentaire. Une réflexion est en cours auprès des services de la Ville afin de

développer et d'améliorer la proposition de circuits courts au sein de ses cantines.

La démarche de travail sur le gaspillage alimentaire implique l'ensemble des acteurs : les enfants, les agents de restauration mais aussi les parents, essentiels à cette mission notamment par l'information en amont de l'annulation des repas. Pour rappel, 3870 repas ont été commandés en trop pour l'année scolaire 2019-2020.

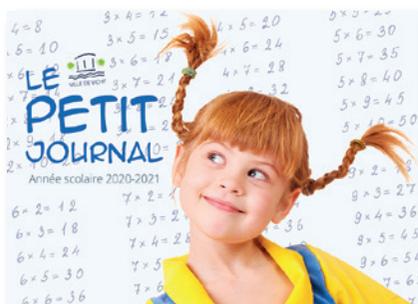
(publiques et privées) de la ville. Les professeurs du conservatoire interviennent une heure et demie par semaine dans une classe de chaque établissement. Les enfants apprennent à jouer d'un instrument et forment un orchestre.

Pour cette année scolaire, les cordes vibreront à Paul-Bert, les cuivres résonneront à Jeanne d'Arc, les bois berceront Georges-Méchin, les percussions rythmeront Jacques-Laurent et les chants des enfants des chorales de Sévigné-Lafaye et Pierre-Coulon harmoniseront l'ensemble. Retrouvez toutes les informations utiles à la vie à l'école dans le «*Petit Journal de l'année scolaire 2020-2021*» disponible à l'accueil, à l'espace écoles, au parc omnisports et à la médiathèque. ■

Quand la musique fait sa rentrée !

Le dispositif «orchestre à l'école» mis en place en 2008 est reconduit pour deux ans et concerne toutes les écoles élémentaires

Toutes les informations sur www.ville-vichy.fr/ecoles



PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : FLE INTENSIFIÉ

Dans les quartiers prioritaires, les cours de Français langues étrangères (*FLE*) sont doublés pour les élèves primo-arrivants des écoles maternelles Pierre-Coulon et Alsace. Ces cours sont assurés par des enseignants spécialisés en Français Langue étrangère dont certains professeurs du CAVILAM.

VICHY, VINGT NOUV

À VICHY, LES OUVERTURES DE COMMERCES NE CESSENT D'AUGMENTER.

Plus de 20 nouvelles boutiques sont en cours d'ouverture ou vont bientôt ouvrir.

Une ville vivante et dynamique ne peut se concevoir sans un commerce florissant et attractif. En 2019 l'institut PROCOS (*Fédération pour la promotion du commerce spécialisé*) a distingué la Ville de Vichy au titre de la meilleure évolution dans son palmarès des centres villes les plus dynamiques. *«Il faut dire que Vichy ne manque pas d'atouts, ville historique au patrimoine exceptionnel qui attire de nombreux touristes chaque année. Son statut de ville thermale autorise les commerces à ouvrir le dimanche, un vrai avantage par rapport au grand voisin Clermont»*. En cette rentrée, de nouveaux commerces arrivent. Tour d'horizon.



«Art 66» - 24 bis rue Lucas
Galerie d'art



«Calzedonia» - Rue Clemenceau
Marque italienne de lingerie et de maillots de bains mondialement connue avec près de 4000 boutiques

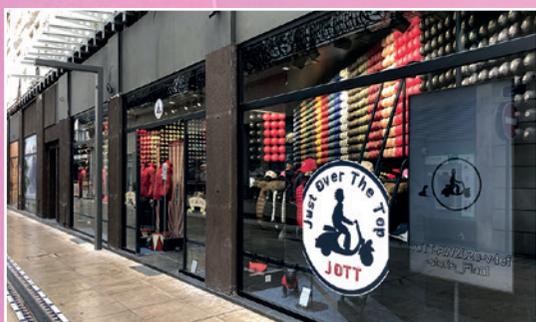
QUELQUES
OUVERTURES !



«Parfois» - Rue Clemenceau
Accessoires, prêt-à-porter



«Amandine Roudier»
Passage Clemenceau
Artisanat, tapisserie d'ameublement



«JOTT» - 23 rue Sornin
Prêt-à-porter



«Chez Lucien» - 11 rue Burnol
Brasserie



«Garçon by Harold»
25 rue de l'Hôtel des Postes
Prêt-à-porter masculin

EAUX COMMERCES !



«L'Unique»
4 rue Président Roosevelt
Concept store, prêt-à-porter,
accessoires



«Galerie Charlat de
Montalègre»
20 rue Montaret
Antiquaire



«Vichy Vintage»
Place d'Allier
Vêtements et accessoires rétro



«Les Copines»
28 rue Montaret
Bar à soupes et à jus,
tartes et salades maison

ILS VONT OUVRIR

- ☛ «Arcane Majeur» maison de parfums - 26 rue Foch
Parfumerie indépendante
- ☛ «Couleur Café» - 8 rue Sornin - *Café brocante*
- ☛ «Le Comptoir de Mathilde» - 4 rue de l'Hôtel des Postes
Chocolaterie et épicerie fine - Fabrication française et artisanale depuis 2007
- ☛ «Des Arts et Déco» - 5 rue Grangier - *Dépôt-vente artistique*
- ☛ «Le Wof» - 19 passage de l'Amirauté - *Gaufres à emporter*
- ☛ «La Station» - 8-10 avenue de Lyon - *Bar ambiance*
- ☛ «La Golosita» - 20-26 rue Foch - *Épicerie fine italienne*
- ☛ «Épicerie fine et gourmande des halles»
15 passage du commerce
- ☛ «Body Hit» - 39 rue de Paris - *Électro-fitness*
- ☛ «La Vaisselle de Vichy» - 3 rue du président Roosevelt
- ☛ «Home factory Vichy» - 9 rue de l'Hôtel des Postes - *Équipements de la maison : arts de la table, décorations*
- ☛ «Le bon Coing» - 4 passage du commerce - *Salon de thé*

LE DIMANCHE À VICHY

Vichy bénéficie d'une dérogation en tant que ville touristique et thermale autorisant l'ouverture de plus de 320 commerces en centre-ville le dimanche dont plus de 110 bars et restaurants et un cinéma. Le dimanche à Vichy, ce sont des concerts, du shopping, du théâtre, des expositions, des animations, du sport sans oublier le Grand Marché ouvert de 7h à 13h... Venez partager un moment convivial, en famille, entre amis, prendre un verre en terrasse ou profiter d'un bon déjeuner, vivre une ville effervescente avec ses commerces, ses animations et événements. Cerise sur le gâteau, les 10.000 places de stationnement de surface sont gratuites le dimanche !



Bienvenue à Vichy !



VICHY SURFE SUR UNE NOUVELLE VAGUE

Un réseau de Wi-Fi gratuit est en cours d'installation dans le cœur de ville de Vichy. À terme, il sera composé de 20 bornes sur une distance cumulée de 2 kilomètres, il couvre les rues Clémenceau, de Paris, Wilson, Sornin,

Lucas, Montaret, de l'Hôtel des Postes et les Quatre Chemins. Actuellement, 14 bornes sont déjà en service. Pour l'utiliser, il suffit de sélectionner : WIF4EU-VICHY. Toutes les indications vous sont données lors de la connexion. ■

RENAISSANCE DU CŒUR THERMAL : LE PARC DES SOURCES

Élément patrimonial emblématique du domaine thermal, le parc des Sources va être réhabilité. L'objectif ? Apporter à cet espace un renouveau correspondant aux usages et à l'identité de la cité thermale et touristique du XXI^e siècle comme elle a déjà su le faire par le passé avec succès. Première étape : le lancement d'un concours de conception pour la restauration du parc des Sources et la rénovation de ses abords.

Après 500 ans, le domaine thermal va quitter le giron de l'État pour être cédé à la Ville de Vichy. Candidate dans le cadre des «Great Spas of Europe» pour l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la Ville de Vichy va pouvoir maîtriser son avenir thermal grâce à cette cession déterminante. En effet, les éléments patrimoniaux qui le composent, comme le parc des Sources, doivent être, en urgence, profondément rénovés, notamment pour ne pas nuire à cette candidature.

C'est dans ce cadre, et en collaboration avec les services de l'État et le Ministère de la Culture qu'un concours de conception vient d'être lancé : «*Renaissance du cœur thermal, restauration du parc des Sources et rénovation de ses abords*». On parle de restauration car une partie du site est classée au titre des Monuments historiques depuis 1994. La rénovation, quant à elle, porte sur l'ensemble du quartier et laisse plus de latitudes à la création.

D'une superficie de 59.200 m² au cœur de la cité thermale le parc des Sources constitue, avec ses bâtiments patrimoniaux, ses



espaces publics et les rues qui l'entourent et le traversent, un ensemble urbain prestigieux. Le site a connu de multiples transformations et sa configuration actuelle porte les traces de cette succession d'époques, même si sa forme actuelle, triangulaire, est

héritée de la grande époque de Napoléon III.

Espace majeur de rencontre entre vie quotidienne de la cité, attractivité touristique et poumon vert au centre-ville, l'objectif est donc de présenter

un projet dans une perspective d'avenir. Les candidats devront, également, tenir compte de certains enjeux patrimoniaux, urbains et paysagers dont la restauration des galeries et des kiosques mais aussi des galeries souterraines, l'ouverture du hall des sources, la transformation du carrefour des Bains Callou, l'intégration du parc à la ville (*raccordement parc-rives et parc-Vieux Vichy*), la restauration du patrimoine arboré ou encore le retour des sources thermales et de l'eau, élément identitaire aujourd'hui disparu.

Comment ?

Parmi 18 candidatures, trois équipes ont été admises à concourir et se sont vues remettre le programme détaillé du concours élaboré en collaboration avec l'Architecte en Chef des Monuments Historiques territorialement compétent. Chacune rassemble les compétences suivantes : architecture du patrimoine (*mandataire*), architecture paysagère, urbanisme et architecture, science des arbres et écologie, mise en lumière, voirie et réseaux et disposent d'un délai de trois mois pour élaborer leurs propositions. ■

OCTOBRE 2020

PRINTEMPS 2021

FIN 2021

DÉBUT 2022

2022

2024

Renaissance
du Cœur Thermal
Phase de concours

Désignation du Maître
d'œuvre par le jury*

Phase d'études
et de concertation

Phase
de consultation

Premier
«coup de pioche»

Livraison
du chantier

* Jury composé de la commission d'appel d'offres municipale et de quatre personnalités compétentes (direction, architectes, architectes-paysagistes, conservateurs) représentant, notamment, la DRAC Auvergne Rhône-Alpes.

DES FICHES CONSEILS POUR MIEUX VALORISER LE PATRIMOINE

Une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO apporte une visibilité internationale et un nouveau regard aux habitants sur ce patrimoine exceptionnel tout en les encourageant à le préserver. Après la présentation d'une nouvelle cartographie du Site Patrimonial Remarquable (SPR) en 2019, des fiches à destination des particuliers viennent d'être éditées afin d'assurer la bonne gestion de ce périmètre.

À l'intérieur de ce périmètre, des règles particulières sont élaborées en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage afin de préserver un patrimoine de qualité. Aussi, tous les travaux doivent répondre à ces enjeux. Afin de mieux guider les particuliers dans la valorisation de leur bien, des fiches conseils sont désormais à leur disposition. Celles-ci accompagnent, sensibilisent et s'inscrivent dans le plan de gestion de la conservation du patrimoine en lien avec la candidature UNESCO.

Des fiches répondant aux besoins par thème

Déclinées en 4 pages, ces fiches conseils répondent aux besoins par thème (voir ci-contre «Les fiches conseils SRP»). Chacun se compose d'une fiche générale complétée, si besoin, de fiches «détails». La couverture délivre le message essentiel de la thématique, la double-page intérieure développe le sujet et complète par des indications détaillées et des illustrations les bonnes pratiques. Enfin, la dernière page apporte les informations opérationnelles : comment trouver les entreprises qualifiées ainsi que les liens utiles.

Certains dessins d'illustration sont issus des collections des fonds patrimoniaux comme les plans d'architecte du cabinet Percilly. En effet, en superposant l'état ancien in situ aux documents d'archives, les particuliers peuvent ainsi mieux comprendre

comment leur bâtiment a évolué et se saisir de ces témoignages pour mieux valoriser leur bien.

Vers des solutions plus économiques

Ces documents permettent d'apprendre à davantage observer le patrimoine et de prendre conscience de la nécessité de réaliser un diagnostic avant d'intervenir sur du bâti ancien. Ils encouragent l'accompagnement des projets par une maîtrise d'œuvre qualifiée qui apportera des garanties. Ils sont également des supports précieux pour s'orienter vers des solutions plus économiques notamment en guidant les propriétaires vers des restaurations simples et des possibilités de subventions. La 6^e fiche, relative à l'entretien courant d'un bâtiment, dévoile des astuces et ce qu'il faut surveiller pour éviter des travaux coûteux par la suite.

La valorisation du patrimoine, un engagement collectif pour la candidature

La protection du patrimoine, étroitement liée à l'histoire de la

cité thermale vise à redonner l'atmosphère d'antan au paysage urbain. En 2019, la Ville de Vichy a d'une part renouvelé l'outil de gestion de son Site patrimonial remarquable (SPR), un secteur «dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, du point de vue architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public», et a d'autre part présenté les contours de sa candidature à l'UNESCO. Une inscription au titre du patrimoine mondial serait une chance pour le territoire et son rayonnement. Elle s'accompagne d'une responsabilité de préservation et de valorisation d'un bien reconnu d'intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité : **un engagement collectif pour lequel la conservation est une priorité.** Dans le cas contraire, il existe une réelle perte des valeurs liées à l'UNESCO car la dégradation par exemple d'un immeuble entraîne celle de tout l'ensemble urbain. Lorsque l'on acquiert du patrimoine, il faut s'orienter vers les bonnes pratiques et les bons usages : ce qu'il faut faire ou ne pas faire afin de pouvoir faire les bons choix et préserver la valeur d'un patrimoine commun. ■



LES FICHES CONSEILS SPR :

1. Quels travaux déclarer en site patrimonial remarquable ?
2. Ravalement de façade
 - 2a. Les épidermes
3. Intervention sur les menuiseries
 - 3a. Les fenêtres et les volets
 - 3b. Les portes d'entrées
4. Aménagement de devanture commerciale
5. Réfection de toiture
6. Entretien courant du bâti

INFORMATION CANDIDATURE UNESCO

En raison de l'épidémie de COVID-19 qui sévit dans le monde entier, la 44^e session du Comité du patrimoine mondial, initialement prévue du 29 juin au 9 juillet 2020 à Fuzhou (Chine), a été reportée à une date ultérieure. Compte tenu du report du Comité, les évaluations sur les candidatures, dont celle de Vichy dans le cadre de la série transnationale «Great Spas of Europe / Grandes Villes d'Eaux d'Europe», n'ont pas été transmises en mai 2020. Conformément à la procédure, les évaluations seront remises 6 semaines avant la date qui sera fixée pour le prochain Comité. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de cette date quand elle nous sera communiquée.

CULTURES D'AUTOMNE

Vichy Culture vous donne rendez-vous pour une rentrée éclectique sur les planches et en ville. Des spectacles, des expositions, une programmation pour tous les goûts et tous les âges à déguster sans modération. Focus...

OPÉRA DE VICHY
Saison 20/21

SPECTACLE LYRIQUE

L'IMPÉRATRICE
LE SPECTACLE LYRIQUE DU CENTENAIRE

Orchestre Les Frivolités Parisiennes

THÉÂTRE IMPÉRIAL
DE COMPIÈGNE

8 CHANTEURS LYRIQUES
42 MUSICIENS

Dim. 18 Octobre 2020 • 15h

WWW.OPERA-VICHY.COM

RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS : 15, rue Maréchal Foch - 03200 VICHY - +33 (0)4 70 30 50 30 - billetterie.opera@ville-vichy.fr
FNAC / CARREFOUR / TICKETMASTER
Tarifs de 10 € à 40 €

L'IMPÉRATRICE, LE SPECTACLE LYRIQUE DU CENTENAIRE

Événement qui transforme la ville et qui nous replonge dans le Second Empire le temps d'un week-end, les fêtes Napoléon III ont dû être annulées en avril dernier. Pour autant, en cette année 2020, l'impératrice Eugénie n'a pas dit son dernier mot et figure au programme de cette nouvelle saison de Vichy Culture à l'occasion du centenaire de sa mort.

Dimanche 18 octobre à l'Opéra

de Vichy, à travers des airs de Chabrier, Massenet, Offenbach, Rossini, Verdi et bien d'autres, revivez les grands moments de son existence, de sa jeunesse aux fastes du second empire, de son exil en Angleterre jusqu'à ses derniers jours. La longue existence d'une femme aux prises avec son temps, qui a connu toutes les gloires et affronté tous les désastres, 94 années jalonnées d'événements plus incroyables les uns que les autres. ■

FESTIVAL TINTAMARRE

Dans un grand bol de musique, mélangez quelques marionnettes avec un soupçon de danse, ajoutez un souffle de contes, une bonne rasade de clowns, une larme de fantaisie et saupoudrez de poésie !

Temps fort dans le domaine de la musique et du jeune public, le Festival Tintamarre revient du

9 au 21 novembre pour sa 12^e édition.

Du théâtre d'objets au hip-hop en passant par le cirque ou le conte de «La Belle et la Bête» raconté par la Bête, c'est sur les planches du Centre Culturel ou de l'Opéra, que les enfants sont conviés, dès le plus jeune âge, à découvrir l'univers du spectacle à travers la musique. ■



PORTRAIT(S) - ÉDITION #8

L'événement artistique qui met à l'honneur des photographes dont le point commun est de réinventer l'art du portrait s'affiche jusqu'au 25 octobre.

Depuis le 17 juillet, les mascarades afro-descendantes de Charles Fréger habillent l'Esplanade du lac d'Allier. Du côté des Galeries du Centre Culturel de Vichy les «Teddy Boys» de Chris Steele-Perkins sont mis en lumière, des Britanniques au fil du Brexit témoignent à travers le travail d'Ed Alcock, de jeunes officiers européens posent devant l'objectif de Paolo Verzone, Rima Samman partage les photographies anciennes de sa famille franco-libanaise, Claudine Doury sonde les abîmes de l'adolescence et la galerie parisienne «Les Douches» s'invite à travers le regard de 5



Mas a terre, Baie-Mahault, Guadeloupe, France, série Cimarron, 2014-2018 © Charles Fréger

photographes : Arlene Gottfried, BruceWrighton, Alexis Cordesse, Sébastien Camboulive et Paul Pouvreau. ■

SYLVIE TESTUD

«UNE LIBERTÉ FÉMININE»

Récompensée au cinéma par deux César, c'est sur les planches de l'Opéra de Vichy que Sylvie Testud tiendra le rôle principal de «L'Heureux stratagème», pièce de Marivaux, écrite en 1733. Elle y incarne une comtesse, libre, féministe d'avant-garde, qui n'hésite pas à tromper son mari. Entretien.

Vous excellez au cinéma, au théâtre et dans l'écriture. Dans quels domaines vous vous épanouissez le plus ?

Je crois que c'est un équilibre, s'il manquait une partie, comme les quatre pieds d'une table, ça ne tiendrait pas.

Après douze ans sans monter sur les planches, comment ont été vos retrouvailles avec la scène ?

Quand je monte sur scène c'est pour servir un texte qui me plaît vraiment et dernièrement, les propositions qui m'étaient faites ne me convenaient pas. Je connaissais Ladislas Chollat (*metteur en scène, ndlr*) depuis très longtemps. Lorsqu'il m'a appelée pour une pièce de Marivaux, j'ai dit oui tout de suite ! Mais, pour ce retour j'ai eu un trac monstrueux avec un texte difficile à dire dont il faut comprendre les finesses surtout quand il s'agit du sentiment amoureux, on peut s'y noyer soi-même.

Justement, pourquoi avoir choisi de servir un texte de Marivaux pour ce retour ?

C'est une pièce qui s'intéresse aux femmes. Marivaux donne beaucoup de complexité à ses personnages féminins dans ses textes ! Il s'agit là d'explorer la façon dont on gère la conquête, l'amour, la façon dont on fait pour se sortir de la tristesse et se reprendre en mains. Au théâtre, au cinéma, ces textes sont rarement écrits pour les femmes.

Pour un texte écrit en 1733, il met donc en lumière des sujets qui traversent le temps ?

Oui ! Notamment le désir féminin à travers la liberté de cette comtesse, un sujet rarement évoqué à cette époque. D'ailleurs, si j'en



"L'heureux stratagème"
À l'Opéra de Vichy dimanche 29 novembre à 15h

crois les critiques que j'ai lues sur la pièce à l'époque où elle a été écrite, elles ne sont pas toutes fameuses ! Ce n'est pas tout le monde qui a envie de lire, de voir ça et surtout de comprendre ! La liberté des femmes a toujours dérangé ! L'adultère traverse aussi le temps et, chacun, dans son intimité, a du mal à gérer ses sentiments. Tant que les êtres humains s'aimeront, ce genre de sujet sera toujours d'actualité.

Décrivez nous cette comtesse ?

Nous sommes devenues très

proches. C'est une femme qui est très amoureuse de Dorante (*Éric Elmosnino*) à qui elle est promise. Un soir, elle a un coup de foudre pour le chevalier : est-ce une passion ? En tous cas, elle a bien décidé de vivre cette histoire ! Mais il y a un stratagème qui est monté contre elle pour lui faire croire que la marquise qui, elle-même promise au chevalier, va se marier avec son Dorante. À partir du moment où il lui échappe, elle en retombe amoureuse : La fidélité du cœur mais pas du corps et la complexité du sentiment !

Comment abordez-vous l'exigence de l'écriture de ce grand dramaturge qu'est Marivaux ?

Il y a une élégance incroyable, aujourd'hui perdue, pour évoquer l'adultère et le désir. C'est un support extrêmement fort ! Je me souviens avoir fait un oratorio il y a longtemps, «*Jeanne d'Arc au bûcher*», j'avais l'impression qu'il fallait que je me batte contre la musique alors qu'en fait elle me portait, et bien avec ce texte, qui est comme de la musique, c'est la même chose. Parce que je suis peureuse, j'ai tendance, au début, à prendre les choses un peu comme si elles venaient m'agresser alors qu'il faut juste avoir confiance dans le texte.

Pourquoi une scénographie des années folles ?

C'est exactement cette époque où les femmes s'affirment et prennent des libertés : elles fument, boivent de l'alcool, portent des pantalons, se coupent les cheveux, les jupes se raccourcissent, les danses ne sont pas les mêmes... On a l'impression qu'il y a un début d'égalité qui arrive et on peut imaginer que les femmes de cette époque pouvaient prendre l'ascendant.

Comment s'est déroulé votre duo avec Éric Elmosnino ?

Je n'avais jamais travaillé avec lui. C'est un comédien très surprenant, tout le temps ! On ne s'installe jamais dans une chose donc c'est très motivant de jouer avec lui, c'est toujours très vrai !

Connaissez-vous la ville de Vichy ?

Je connais seulement les bonbons mais il paraît qu'on y a le teint frais, j'aimerais bien profiter de tous ses bienfaits ! ■

GLOBAL GAMES, VICHY 2023

C'est désormais officiel ! Après Brisbane en 2019, Vichy accueillera l'organisation des Global Games 2023. Il s'agit de la plus grande compétition mondiale de sport adapté (*handicap psychique ou mental*). Organisé tous les quatre ans et réunissant les plus grands athlètes dans neuf disciplines, c'est un événement incontournable dans la préparation des Jeux Paralympiques de Paris 2024. Entretien avec Esther Nommé, coordinatrice des événements internationaux de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA).

Tout d'abord, pourriez-vous nous expliquer la différence entre la Fédération Française Handisport (FFH) et la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) ?

La FFSA est une fédération multisports ayant reçu délégation du Ministère des sports pour développer, coordonner et encadrer la pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap mental, déficientes intellectuelles ou porteuses de trisomie 21. La FFH est une fédération multisports, pour les personnes ayant un handicap physique, moteur ou sensoriel.

Quand ont été créés les Global Games ?

La première édition a eu lieu en 2004 en Suède. «Virtus» est la Fédération Internationale multisports pour les personnes déficientes intellectuelles, porteuses de Trisomie 21 ou autistes. Présente dans 80 pays, elle propose des championnats du Monde et d'Europe dans les sports suivants : athlétisme, natation, tennis de table, tennis, basket-ball, cyclisme, ski, aviron, cricket, équitation, football, futsal et handball. Parmi ces compétitions, il y a les Global Games et Vichy accueillera la 6^e édition de cet événement qui a parcouru le monde : République Tchèque en 2009, Italie en 2011, Équateur en 2015 et dernièrement Brisbane en Australie en 2019.

Quelle est l'importance de cette compétition pour le sport adapté ?

«Virtus Global Games» est le plus grand événement sportif au Monde pour des sportifs déficients intellectuels. Ils concourent dans différentes classes : en situation de déficience



intellectuelle / en situation de déficience intellectuelle avec des déficiences complémentaires / avec autisme de type Asperger. Cette compétition, organisée tous les quatre ans, précède les Jeux paralympiques. De nombreux sportifs qui ont fait leurs débuts internationaux aux Global Games ont remporté des titres paralympiques. Les Global Games de 2023 à Vichy offriront un plateau de niveau mondial aux sportifs ayant une déficience intellectuelle pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Quelles sont les disciplines représentées ?

Les disciplines présentes au Global Games 2023 : Athlétisme, Natation, Tennis de table, Futsal, Basket, Cyclisme, Tennis, Aviron, Taekwondo. La Fédération Française du Sport Adapté compte 7 Pôles France en athlétisme, nata-

tion, tennis de table, cyclisme, basket féminin, basket masculin, football. Mais également, deux collectifs nationaux en tennis et en aviron.

Pourquoi avoir choisi Vichy pour l'édition 2023 ?

La ville de Vichy est une place forte dans le domaine du handisport et du sport adapté avec un avantage considérable : la proximité de toutes les infrastructures sportives modernes et de qualité pour accueillir les 9 disciplines. Ensuite, c'est une ville idéalement placée en France pour accueillir les délégations qui viendront du monde entier, avec la proximité des aéroports de Clermont et de Lyon, ainsi que des gares parisiennes et la gare de Lyon. Par ailleurs, la capacité d'hébergement apporte un intérêt supplémentaire sans oublier la présence du Pôle Natation

Sport Adapté durant l'année au CREPS Vichy AuRA.

Vous évoquez le CREPS Vichy AuRA, y a-t-il des athlètes qui se distinguent localement ?

Pour le moment, 9 sportifs de Haut Niveau de la Région AuRA seront potentiellement présents aux Global Games 2023 en athlétisme, natation et tennis de table et tous les athlètes participants sont en équipe de France Sport Adapté. Le Pôle Natation Sport Adapté est le centre d'entraînement des nageurs de Haut Niveau de la FFSA. Les nageurs s'entraînent 6 mois de l'année au CREPS de Vichy AuRA et au Stade Aquatique de Vichy Communauté. Les conditions d'entraînement sont optimales pour la performance de ces nageurs avec, notamment, la préparation physique générale et le pôle médical de santé. ■

IL ÉTAIT UNE FOIS UN LIVRE

Après le succès de l'exposition du même nom réalisée en 2019, les Fonds Patrimoniaux de la Ville de Vichy et Vichy Destinations ont édité le livre-souvenir «Il était une fois la reine des villes d'eaux». Proposé à l'occasion de la candidature de Vichy et des Great Spas of Europe à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, il retrace les 2 000 ans d'histoire de la cité thermale.

«Un lieu de villégiature exceptionnel, une ode à la douceur de vivre, un écrin de nature infusé au cœur d'une citadine dynamique et vivante. Une cité aux couleurs balnéaires dessinée par une histoire bimillénaire.» Ainsi se dévoilent les quelques deux cents pages d'un ouvrage unique dédié, pour la première fois, à l'histoire de Vichy.

«Il était une fois la reine des villes d'eaux» est un prolongement de l'exposition éponyme, un nouvel opus permettant de garder une trace de cet événement qui a réuni plus de 30.000 visiteurs en 2019. «Il existait une forte demande exprimée par les visiteurs sur le livre d'or, souligne Fabienne Gelin, responsable des fonds patrimoniaux, mais aussi des libraires locaux extrêmement sollicités par le public pour acquérir un ouvrage sur l'histoire de la cité thermale.»

Ce livre, à destination du grand public, retrace les sept périodes chronologiques depuis les

origines d'Aquae Calidae (Vichy) au 1^{er} siècle jusqu'à aujourd'hui, où «Vichy se réinvente». Les quatre thématiques thermales sont aussi reprises avec : La journée du curiste, l'eau élément essentiel, les métiers d'une ville thermale, Vichy un nom qui rayonne dans le monde entier.

«Ce n'est pas un catalogue d'exposition où tous les objets sont répertoriés mais bien un témoignage», un retour sur cette rétrospective d'envergure où les textes* sont repris en anglais et en français pour répondre à la demande touristique mais aussi dans la logique de la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Tous les objets et témoignages sont issus des collections municipales, des archives nationales et départementales, de la Compagnie de Vichy, des collections privées comme celle, prolifique, de Michel Laval. Outre les documents et pièces exposés en 2019, on retrouve des nouveaux

documents plus significatifs à l'édition. Des QR code permettent également de découvrir des contenus multimédias : des archives vidéo à l'instar du document sur la libération de Vichy mais aussi des animations comme la superposition du plan de 1865 à la vue satellite actuelle.

Après avoir levé le voile sur son histoire, la Reine des Villes d'eaux révèle les coulisses de l'exposition, une véritable aventure humaine, le fruit d'un travail mené en synergie par un comité scientifique, les Fonds patrimoniaux de la Ville, scénographe, graphiste, les services techniques de la Ville,... Un travail colossal partagé

dans cet ouvrage aux côtés de quelques appréciations du livre d'or ou encore le retour en images de la visite de quelques personnalités. ■

* Textes rédigés par Fabienne Gelin et les membres du comité scientifique de l'exposition présidé par Fabien Conord ; en particulier Lise Augustin pour la partie archéologique et Michel Promérat pour la période 1940-1944.



«Il était une fois la reine des villes d'eaux», 23 € en vente dans les librairies vichyssoises, à la boutique de Vichy Destinations ainsi que sur les plateformes en ligne.

VICHY MON ÉTÉ INDIEN

«Nous marchions sur une plage un peu comme celle-ci, c'était l'automne, un automne où il faisait beau, une saison qui n'existe que dans le Nord de l'Amérique, là-bas on l'appelle l'été indien...», chantait Joe Dassin, dans sa célèbre ballade. Des paroles qui résonnent parfaitement depuis la rentrée après une saison estivale foisonnante. Depuis le 17 juillet, Vichy s'anime. Un été riche en événements, marqué par de nombreuses nouveautés qui ont fait le succès de ces semaines passées avec **près de 33.000 visiteurs venus découvrir la cité thermale et son territoire.**

«Vichy, mon été» passe à l'heure de «l'été indien» et prolonge la douceur de vivre jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Spectacle de lumière, visites, animations, activités, concerts, soirées, randonnées se poursuivent autour de trois lieux : le Parc des Sources et le Grand casino, les plages et la Montagne bourbonnaise.

Découvrez le programme complet dans l'agenda, sur www.ville-vichy.fr/actualites/ete-indien

PAYEZ MOINS, PROFITEZ PLUS !

Autre nouveauté, avec le «Vichy Pass», découvrez Vichy et ses environs à votre rythme en bénéficiant de tarifs attractifs sur diverses prestations. Profitez d'un Pass 24h, 48h ou 72h, plus de nombreuses réductions chez les partenaires pour profiter des diverses activités culturelles, sportives ou de détente ! Visites, musées, châteaux, produits du terroir, boutiques... Un séjour clés en main pour profiter pleinement de Vichy !

Plus d'informations sur www.vichy-destinations.fr/vichy-pass/ ■



ÉCOLE GEORGES-MÉCHIN

Le chantier de l'école Georges-Méchin s'est terminé cet été. La rentrée des classes s'est déroulée dans un établissement entièrement rénové. Les finitions sur les réaménagements extérieurs : voirie rue du Bel Air et aménagement paysagers se termineront fin octobre.

MEDIATHÈQUE VALÉRY-LARBAUD

Depuis le mois de septembre, l'accès au public est transféré place de la Victoire. Les travaux de réaménagement du rez-de-chaussée au niveau du hall et de l'espace de lecture avec la réfection des sols et des peintures seront terminés en décembre. Ainsi, l'accueil permettra le développement de nouveaux usages dans ce nouvel espace de convivialité.

VOIRIE

Arrière de l'Hôtel de Ville. Suite à la démolition d'immeubles, un parking gratuit de 82 places de stationnement sera créé avec un espace ombragé. Le secteur disposera ainsi de 29 places supplémentaires. Le canisite existant sera déplacé vers l'entrée nord du parking et un espace «deux-roues» sera créé pour favoriser la mobilité douce.

Allée des Ailes. La Ville de Vichy a décidé d'implanter des bandes rugueuses afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes qui traversent la route départementale, notamment la descente du pont de l'Europe vers l'allée des Ailes. Ces travaux seront réalisés en concertation avec le Département.

Boulevard urbain. Les travaux d'aménagement de la troisième tranche assurant la liaison nord du boulevard avec Creuzier-le-Vieux ont redémarré cet été et devraient être terminés à la fin de l'hiver. Cette nouvelle infrastructure permettra d'offrir à Creuzier-le-Vieux une nouvelle voie de desserte plus adaptée que la route de Creuzier actuellement surchargée en trafic.

PONT DE BELLERIVE

Les travaux de remplacement des

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Groupe «Vichy C'est vous»

Mieux stationner, mieux circuler

De nouveaux horodateurs, la dépenalisation, les 20' gratuites, la fin du stationnement payant à 18h, la gratuité intégrale durant le confinement, puis l'heure gratuite, la réalisation d'une première étude sur le stationnement à Vichy (2018), la commande d'une nouvelle et des expérimentations de piétonisation cet été... Stationner nous donnerait presque le

tournis à Vichy. Il est urgent de remettre à plat notre politique du stationnement et le maire s'y est engagé.

Mais on ne fait pas du stationnement pour du stationnement : c'est un levier essentiel de toute politique de mobilité et de déplacements et notamment d'une ambition de report de l'automobile vers les modes doux et partagés, du partage plus équilibré de l'espace urbain.

S'il est nécessaire d'apaiser encore le cœur de celle qui se rêve en Reine des villes d'eaux, Vichy n'échappera pas aisément à son rang de ville moyenne de province, véritable nœud routier d'un territoire très dépendant de l'automobile.

Comment dès lors apaiser notre cœur urbain sans pénaliser le reste du territoire ?

Nous versons ici deux principes au débat qui doit s'ouvrir :

1/ Réduire la pression encore croissante du trafic automobile et notamment de l'autosolisme (1 personne / 1 voiture) tout en allant vers des motorisations moins polluantes.

2/ Bâtir un plan de circulation et de stationnement du cœur urbain, atténuant au mieux de l'impact des flux externes, touristiques et logistiques.

*Isabelle Réchard,
François Skvor,
Magali Dubreuil*

Groupe «Vichy bleu Marine»

En finir avec ce passé.

Vichy, ville d'eaux mondialement connue, a une réputation de ville à taille humaine où la qualité de la vie est agréable. Cependant les Vichyssois et la municipalité sont en permanence confrontés à des attaques sournoises. Lorsque la période de l'occupation allemande est évoquée dans les médias, la

ville subit un important dommage. Alors qu'elle n'a fait qu'accueillir le gouvernement de l'État Français, cette période qui colle à sa peau est préjudiciable à son image de marque.

Cela n'a pas toujours été le cas. Jusque dans les années 1980, Vichy n'avait pas encore subi ces attaques négatives. Alors que plus de 70

ans ont passé, on constate tous que des plaques commémoratives parlent de notre Ville en mal, certaines vont jusqu'à nommer les «Vichyssois» responsables des répressions sanglantes contre leur population. Il y a peu, je suis tombé sur une plaque inaugurée par la municipalité d'une importante cité de la côte d'Azur qui faisait

référence au «Gouvernement de Vichy complice de la barbarie nazie». L'association de Vichy et du régime barbare n'est pas supportable. Cette cause est loin d'être gagnée. On peut se poser légitimement la question, de savoir qui a intérêt à salir ainsi notre Ville.

Jean-Pierre Sigaud

www.vichybleumarine.fr

CHANTIERS

garde-corps et des candélabres engagés par le Conseil départemental de l'Allier sont terminés côté amont (*sens Bellerive - Vichy*). Les travaux côté aval (*sens Vichy - Bellerive*) auront lieu jusqu'au mois de décembre. Le trottoir est donc fermé à la circulation et les voies de circulation dans les deux sens sont réduites en largeur mais conservées pendant toute la durée des travaux pour limiter l'impact sur le trafic.

PONT BARRAGE

Le chantier de remplacement des 6 vannes du barrage et de leurs organes de manœuvre est en cours de démarrage. Une première vanne avait déjà été remplacée en 2012. La première phase consiste à remplacer le clapet situé à l'extrémité côté rive droite. Cette phase devrait être achevée fin mai 2021. Le chantier se poursuivra jusqu'en 2024. ■



AUTRES TRAVAUX DU 12 OCTOBRE AU 6 DÉCEMBRE 2020

- Rue Givois : rénovation des trottoirs et de la chaussée.
- Rues Prunelle, Alquié, Darragon, Faidherbe, de la Porte Saint Julien et Besse, avenue des Célestins, boulevards Carnot et de l'Hôtel de Ville : renouvellement du réseau électrique par ENEDIS.
- Avenue de Lyon et rue de la Gare : raccordements des habitations suite au renouvellement du réseau électrique par ENEDIS.
- Rues Lucas, du Parc et Parvis de la Gare : mise en place de bornes touristiques interactives.
- Pont de Lattre de Tassigny : investigations sur la chaussée et le génie civil.
- Allée des Ailes : désimperméabilisation et création d'espaces verts vers le stade annexe.

EFFAROUCHEMENT ÉTOURNEAUX

Cette année, près de 35.000 étourneaux avaient installé leur dortoir dans les arbres du centre-ville causant d'importants dégâts. Pour les chasser du cœur de ville et limiter les nuisances, la Ville de Vichy a mené une campagne d'effarouchement du 21 au 23 septembre, les soirs, en centre-ville, dans l'ensemble du Parc des Sources et des rues adjacentes. Pour cette campagne, la Ville de Vichy a fait appel à une société spécialisée dans l'effarouchement par fauconnerie pour chasser les oiseaux, une technique complétée par un travail avec des lampes et du bruit. Des buses de Harris ont ainsi créé un climat d'insécurité pour les étourneaux, en volant dans les arbres où ils nichaient. Après la première soirée, il restait près de 5.000 individus et moins de 1.000 après la seconde, le dernier soir, ils semblaient avoir «quitté le nid». Le site reste néanmoins sous surveillance pour voir notamment l'efficacité dans le temps et les services de la Ville réitéreront l'opération si nécessaire. ■



COVID-19, OÙ SE FAIRE DÉPISTER PRÈS DE CHEZ VOUS GRATUITEMENT ?

Afin de faciliter le dépistage de la Covid-19, les tests PCR (pour «réaction en chaîne par polymérase») sont totalement pris en charge par l'assurance maladie et ne nécessitent pas de prescription d'un médecin.



Le test consiste en un prélèvement «nasopharyngé» (dans le nasopharynx par le nez) à l'aide d'un écouvillon. Les échantillons sont ensuite analysés et les résultats sont envoyés par mail sous 24 heures à 48 heures.

Où se faire dépister sans ordonnance ?

L'examen est pris en charge par la CPAM, merci de vous munir de votre carte vitale et de celle de vos parents ou de l'adulte référent pour les mineurs disposant d'un numéro de sécurité sociale. Les résultats sont généralement communiqués sous 24h pour les patients disposant d'une adresse mail, sinon les résultats sont communiqués par courrier (délai de l'envoi postal).

Au Centre Hospitalier de Vichy :
Dépistage COVID – Laboratoire du Centre Hospitalier (bâtiment 2, niveau -1), Boulevard Denière à Vichy

➤ Avec rendez-vous par téléphone au 04 70 97 13 80, possibilité de se présenter spontanément mais la prise de rendez-vous reste fortement recommandée. Prélèvements réalisés du lundi au vendredi de 8h à 16h.

En laboratoire privé :

Dépistage COVID - LBM MAYMAT BELLERIVE-SUR-ALLIER :
18 Avenue de Russie à Bellerive-sur-Allier

Point de prélèvement Covid-19 en face du laboratoire, place de la République.

➤ **Sans rendez-vous.** Prélèvements réalisés du lundi au vendredi sans RDV de 8h30 à 16h30, et le samedi sans RDV également de 8h30 à 12h30.

Dépistage COVID - LBM SYNLAB AUVERGNE BELLERIVE-SUR-ALLIER :

8 avenue du Général de Gaulle à Bellerive-sur-Allier
Point de prélèvement Covid-19, DRIVE sous le parking couvert à

l'arrière du bâtiment.

➤ Sur rendez-vous par téléphone au 04 70 98 21 10. Prélèvements réalisés du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Dépistage COVID – LBM GEN BIO VICHY :

75 Allée des Ailes à Vichy
Point de prélèvement Covid-19 sur le parking de la Clinique La Pergola

➤ Sur rendez-vous en ligne (recommandé) sur www.genbio.fr/covid-19-prelevement-nasopharynge ou par téléphone au 06 26 44 86 55. Prélèvements réalisés du lundi au samedi de 7h30 à 12h30.

Et ensuite ?

Dans l'attente des résultats, si la personne présente des signes d'infection :

- Surveillance médicale
- Confinement à domicile.
- Port du masque en présence d'une tierce personne
- Lavage régulier des mains à l'eau et au savon ou avec un gel désinfectant

Si le test se révèle positif à la COVID-19 même si vous êtes asymptomatique, vous devez :

- Vous isoler à votre domicile
- Surveiller votre état de santé et l'apparition de symptômes, notamment par une prise régulière de température
- Appeler immédiatement le 15 (ou le 114), si des difficultés à respirer surviennent.
- L'assurance maladie vous contactera également pour identifier les personnes contacts que vous êtes susceptible d'avoir contaminées et ainsi établir la chaîne de contamination. ■

NOUVEAU : DISPOSITIF DE TÉLÉALERTE

La Ville de Vichy et l'agglomération de Vichy Communauté sont dotés d'un système de transmission d'alertes (par SMS ou message vocal) afin de prévenir et d'informer la population en cas de risque majeur.

Les alertes peuvent être diffusées via un message vocal préenregistré ou un SMS.

Pour bénéficier de ce système gratuit, vous devez être inscrit. Pour cela, il vous suffit de compléter le formulaire en ligne sur www.ville-vichy.fr/telealerte

